

**SAINT-MARCEL**  
**Réunion du Conseil Municipal du 15 Septembre 2015 à 20 h 30**

**COMPTE - RENDU**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 septembre 2015, sous la présidence de M. Raymond BURDIN, Maire, et a étudié les différents dossiers.

**Le procès-verbal de la séance du 28 juillet 2015 est adopté à l'unanimité, avec les remarques suivantes.**

Page 4 – Rapport n°3 – Monsieur le précise qu'il y a lieu d'apporter une correction sur la temporalité de l'installation du socle en béton du monument aux morts.

Page 11 – Informations et affaires diverses - Dans la phrase " Monsieur le Maire précise que des remarques ont été faites à Monsieur GALLAND, ...", - Remplacer Monsieur le Maire par Madame PLISSONNIER.

**FINANCES COMMUNALES**

Participation voyage de jumelage - Tarif → Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le tarif fixé à chaque participant au voyage à ROMENTINO.

**TRAVAUX COMMUNAUX**

Agenda d'Accessibilité Programmée → Dans le cadre des travaux programmés pour la mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments recevant du public, le Conseil Municipal a approuvé l'élaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée et a autorisé Monsieur le Maire à le déposer auprès de la Préfecture de Saône-et-Loire.

Rue du Champ Pavé – Amélioration des installations d'éclairage public : → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer avec le SYDESL, la convention relative à l'amélioration des installations d'éclairage public, pour un montant de 14 509,85 €HT, soit 17 411,82 €TTC.

**VOIRIE COMMUNALE**

Convention de transfert de voirie - Lotissement MONAT Marie-Line – Rue Héloïse → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de transfert des voies et réseaux dans le domaine public communal de ce lotissement.

**INTERCOMMUNALITE**

Modification de la composition du Conseil Communautaire - Grand Chalon → Suite à la modification de la composition de l'assemblée délibérante du Grand Chalon, qui est composée de 80 sièges dont 4 sièges pour la ville de SAINT-MARCEL, Monsieur Raymond BURDIN a été élu pour siéger au sein du Conseil Communautaire.

**SERVICE JEUNESSE-CULTURE**

Bourse aux vacances – Attribution aide proportionnelle → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à attribuer une aide proportionnelle aux jeunes qui ont participé aux chantiers utiles.

**PERSONNEL COMMUNAL**

Régime indemnitaire → Le Conseil Municipal a accepté l'attribution du régime indemnitaire au Directeur Général des Services.

Modification du tableau des effectifs → Le Conseil Municipal a décidé d'apporter des modifications au tableau des effectifs, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 pour les raisons suivantes :

1. Dans le cadre de la procédure annuelle des avancements de grade et d'avancement au titre de la promotion interne.
2. Suite au départ pour mise à la retraite d'un agent du service Entretien – Ecoles.

**QUESTIONS DIVERSES**

- a) M. BOISSELOT fait remarquer que les bouches d'égout sont bruyantes rue Julien Leneveu
- b) M. DESPOCQ demande s'il est possible de disposer du tableau des cambriolages sur les six premiers mois  
Monsieur le Maire répond que suite à des mouvements de personnel au sein de la police nationale, il n'y a plus pour le moment de retour envers la police municipale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20.